

Sécurisation et la reconstruction d'un muret en pierres qui délimite le chemin rural du jardin du presbytère.

Avant travaux :



Afin de garantir la sécurité aussi bien des usagers du chemin (inscrit au PDIPR) que des visiteurs du jardin il était impératif de faire procéder à la réparation du mur.

Le montant des travaux s'élève à 32 833.50 € HT.

La Commune a réalisé ces travaux avec le soutien du Département de la Haute-Vienne qui subventionne à hauteur de 30%.

Après travaux :

